

Expérimentation collecte de dons dédiés sur les fermes Terre de Liens

CR de la RT du 1^{er} février 2018

Présents : Guillemette (RA), Stéfania (Idf), Pascale (LR), Vanessa (PC), Coline (Paca), Magali (Auv), Sylvain (Norm), Emilie (Fonc), Jérôme (Fond), Gabriela (Fond)

Les questions sont notées en gras et les réponses situées dessous. *En italique, les remarques et retours sur le lancement de l'expérimentation* et les réponses à ces dernières situées dessous.

Objectifs de la réunion : répondre aux questions quant au lancement de l'expérimentation de collecte de dons dédiés sur les fermes Tdl

Ce qu'il faut retenir de la réunion (concrètement) :

- La signature de la convention n'est pas une obligation pour expérimenter la collecte de dons dédiés sur une ferme (cette convention a pour objectif de sécuriser/rassurer quant aux modalités du dispositif, mais n'est pas nécessaire pour tester le dispositif). Le document à compléter et signer reste l'annexe ferme pour chaque ferme sélectionnée.
- Gabriela est à votre disposition pour envisager avec vous les actions de collecte sur la ferme sélectionnée.
- Dès réception de la convention avec l'annexe ferme ou uniquement de l'annexe ferme (à adresser à Emilie ou Jérôme par email), Gabriela ouvrira la ligne de collecte sur le site.
- Sur chaque territoire, il est possible d'expérimenter sur 1 ou plusieurs fermes, avec une collecte passive (simple ouverture de la ligne de collecte sur le site internet) ou active (animation de la collecte avec appui du pôle RMCC, via Gabriela).
- La convention est modifiée pour clarifier l'article 4 notamment (dons manuels).

Administrateurs de RA gênés par la procédure : la convention apparait lourde pour une expérimentation courte. Impression d'usine à gaz pour une expérimentation appréciée/souhaitée. Idem pour Auv : Impression d'une usine à gaz. Avec notion juridique, de Tribunal. Où est la construction ? Et ce dans un contexte non serein / historique : « faire attention à ce que l'on signe »

Souhait d'une présentation préalable

Suite à deux constats :

- soit l'absence de financement sur la gestion post-acquisition sur les fermes Foncière.
- et que la Fondation collecte par 1000 €/an de dons dédiés par ferme sans action spécifique de collecte (juste une collecte dédiée sur le site et la fiche fermes en région).

Est proposé le projet d'une collecte dédiée de long terme pour contribuer au financement d'une partie de la gestion post-acquisition réalisée par les AT.

Ce projet a été travaillé en Sarl et bureau de la Fondation, puis présenté en rencontres inter-associatives et ensuite à l'équipe mouvement.

Si le cadre proposé, avec une convention, vous parait trop lourd pour lancer l'expérimentation, abandonnons la convention et testons. L'important est de tester pour voir si c'est intéressant et à prolonger.

Fin novembre, une première convention vous a été proposée, puis suite aux retours principalement de RA cette dernière a été revue (clarification notamment sur le versement des dons collectés aux AT) et envoyée à tous en décembre (modifications visibles en rouge).

La convention se voulait rassurante, via un cadre et des modalités explicites (sur le financement de l'AT).

Les administrateurs de RA n'en peuvent plus des démarches, de la lecture, de la technocratie. Certes on se structure mais il y a un risque de lassitude des bénévoles.

La note de cadrage aurait suffi avec une annexe d'une page indiquant la ferme sélectionnée etc aurait été plus simple.

- ⇒ La note de cadrage sera envoyée de nouveau à tous.
- ⇒ Il est possible de ne pas signer la convention pour lancer l'expérimentation ; il convient surtout de compléter l'annexe par ferme et la transmettre pour le lancement de l'expérimentation : nous allons extraire l'annexe « ferme » et la transmettre là part pour ceux qui ne souhaitent pas signer de convention.

Gabriela compte appeler chacun pour ouvrir la collecte (en ligne) et ensuite voir si d'autres actions sont envisagées : collecte active ou passive ?

Des fermes en cours d'instruction arrivent en cours de collecte : lancer la collecte de dons en même tant que la collecte d'épargne pourrait être une opportunité.

Plusieurs lignes de collecte possibles en termes de communication ?

Cela dépend comment c'est animé : si il y a une ferme sur un territoire où un groupe local est mobilisé/actif alors on peut envisager plusieurs fermes en même temps.

Il convient de construire un discours de base pour expliquer pourquoi on continue à collecter sur des fermes déjà acquises.

La transparence et la clarté des raisons/motivations de la collecte sont importantes et à construire au fur-et-à mesure de l'expérimentation.

Y aura-t-il une aide pour construire le discours de base pour la collecte de dons dédiés ?

Oui, et même un soutien si l'AT souhaite réaliser une collecte pro-active (construction d'un discours, outils, envoi d'email).

La collecte va aider à financer ces outils de collecte spécifiques : cela ne se mord-il pas la queue ?

Les outils de collecte sont à réfléchir ensemble et certains sont gratuits (cf annexe 1 de la convention). Un projet sera posé au lancement de la collecte et un bilan réalisé à la fin de la collecte. Certains outils seront duplicables, avec des ré-utilisations possibles.

Idée d'outils de collecte ?

L'annexe 1 de la convention présente des exemples d'outils de communication, coût, charges de travail... une prémisses de la boîte à outils, qui va continuer à se compléter.

Faut-il attendre un plan d'actions avant de signer la convention ?

Non. L'action peut consister en une simple ligne de collecte dédiée en ligne.

Dans la convention, il convient de compléter pour chaque ferme concernée par l'expérimentation un avenant sur lequel figure le paragraphe « Projet de collecte dédiée sur la ferme (outils à mobiliser, actions envisagées) » : à vous de définir ce que vous souhaitez et Gabriela est en appui/soutien pour vous aider à définir la collecte (active ou pas).

Une ferme foncière où il manque des haies : utiliser cette collecte pour implanter des haies ?

Nous (=Normandie) avons le projet de 4 lignes de collecte sur 4 fermes distinctes où les dynamiques différentes : on laisse faire avec 4 lignes. Devra-t-on justifier d'actions ou pas ?

Non, il n'y a pas de justification à faire car l'objectif est de contribuer au financement de l'accompagnement post-acquisition sur le long terme.

En termes de suivi de cette action, l'objectif sera de valoriser ce dispositif au global pour les donateurs : si l'expérimentation est concluante, environ 100 k€ de dons seront collectés/reversés par an et une présentation annuelle d'une action sera à réaliser auprès des donateurs pour illustrer ce dispositif.

Si il y a du surnuméraire dans la collecte (par rapport au versement annuel prévu par ferme), il est possible de l'affecter à des actions exceptionnelles liées aux fermes concernées comme la plantation de haies. C'est à l'AT de décider de l'affectation du surnuméraire.

Les actions concernées sont des choses que nous réalisons déjà (visite régulière de la ferme et rencontre des fermiers, par exemple).

Pour un donateur à qui on a communiqué : un retour à leur faire ?

Pour le pôle RMCC, la question est comment communiquer sur les actions à ceux qui ont épargné et donné pour maintenir leur confiance.

⇒ A minima, un rapport annuel aux donateurs où des informations figureront sur le dispositif.
+ Idée d'email à des donateurs qui ont aidé à des actions précises comme la plantation de haies.

On (Normandie) a collecté des apports associatifs à droit de reprise et AT fait prêt relais aux fermiers pour acquisition d'une machine => possible de passer par la collecte de dons dédiés pour ce type d'opération ?

Dans la construction de l'expérimentation, la gérance de la Foncière et le bureau de la Fondation ont demandé à ce que nous soyons bien clairs et bien vigilants sur le fait que l'épargne et le don ne sont pas pour soutenir l'activité économique/financer la ferme. La collecte de dons dédiés est destinée aux actions de l'AT ou aux actions ponctuelles qui concerne la valorisation de la ferme, portées par l'AT.

Changement de preneur : exceptionnel.

Dans l'article 4 de la convention, on pourrait comprendre que l'AT ne peut collecter de don en dehors de ce dispositif...

Ce que nous avons voulu dire c'est qu'il convient de ne pas accepter de don de main à la main (et en cas de chèque, l'envoyer) => Revoir la rédaction de l'article 4 pour le clarifier.

Le changement de preneur est mal financé / est exceptionnel. Ce n'est pas à ce dispositif de le financer, mais à la Foncière de le faire.

D'abord nous allons tester pour voir si ce dispositif peut être lancé pour du financement pérenne... si un plus par an est assuré alors nous réviserons le dispositif.

Pour les actions exceptionnelles, un ajout pour ne pas fermer la porte mais une réflexion sur le plus long terme est à mener.

Articles de la convention qui ont posé souci : la présentation de l'AT réduite dans le préambule.

Du fait de la diversité des objets sociaux des AT, nous n'avons pu les indiquer dans le projet de convention => ajouter la possibilité d'inscrire l'objet social de l'AT dans le préambule

Pour les AT représentées, quelles seraient les fermes concernées par l'expérimentation ? Et la collecte visée sera-t-elle active ?

Sylvain/Normandie :

- 4 fermes ;
- 4 collectes dont 2 actives dont une ancienne et une autre en lancement.

Magali/Auvergne:

- Ferme de l'Etoile : déjà acquise
- Collecte non active mais un événement sur la biodiversité. Finalement ce sera plus actif que prévu
- + Tester sur une nouvelle acquisition avec dynamique de collecte

Guillemette/RA :

- La Fournachère
- Dynamique déjà existante. A moitié active
- Ferme du Perroux, à voir
- Panneaux ferme où sollicitation : peur d'attendre 4 ans comme kit stand. En expérimentation, panneau fermes à lancer (projet à tester)

Coline/Paca :

Pas de question sur la convention mais dispositif général et la multiplication des collectes et crainte de s'y perdre.

- Collecte active sur une ferme où un GL proche (opportunité de redynamiser)
- Peut-être une seconde ferme.

Stéfania/Idf :

- Lésigny
- Contact avec Gabby à prendre

Pascale/LR :

- Thuronis
- D'abord mise en ligne, voir en bureau si collecte active souhaitée

Vanessa/PC :

- Une ferme sélectionnée : à voir après consultation de Pierre-Marie
- Collecte active à priori

La co-construction prend du temps.

Retours positifs du lancement.

Après cette réunion cela a l'air plus simple. Merci de la souplesse de Foncière et Fondation qui entend et adapte.

Expérimentation et convention expérimentales.